



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Transitions politiques en Asie du Sud-Est : les institutions politiques et juridictionnelles du Cambodge / Jean-Marie Crouzatier
éd. Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2015
cote : 60.187

M. Crouzatier, professeur de droit constitutionnel et de droit international à la faculté de droit de Toulouse, nous donne une fort intéressante étude sur les institutions politiques et judiciaires du Cambodge actuel. Il pointe particulièrement les contradictions entre un Cambodge qu'il qualifie de « clanique et clientéliste », voire de « féodal » et les demandes du concert des nations internationales qui voudraient voir évoluer le pays selon les normes « démocratiques » internationales.

Le livre nous donne d'emblée un utile rappel historique, la royauté ancienne hindouiste et autocratique, le roi possédant tout en son royaume, âmes et terres, le Bouddhisme qui conduit à un repli individuel sur le souci de la réincarnation, la rébellion contre l'ordre établi n'existant pas (puisque celui qui vous domine l'a mérité par ses bonnes actions dans une vie antérieure), la décadence et le repli du Cambodge dans des guerres intestines et les ambitions d'annexion de ses deux voisins, puissants et bien peuplés, le Siam et le Vietnam. Le Protectorat français « protégera », comme le nom l'indique, à partir de 1863, le Cambodge de l'appétit de ses deux voisins, et établira les bases d'institutions modernes.

Avec l'indépendance de 1953, arrachée par le roi Sihanouk, la multiplication des Partis, groupes de pression et de prévarication plus que partis politiques, pousse Sihanouk à les supprimer tous, au profit d'un parti unique, le sien, le *Sangkum*, la « communauté socialiste populaire ». Ses opposants, formés en France, finiront dans les maquis montagnards de la frontière avec le Vietnam, et formeront l'ossature du régime Khmer rouge (1975-1979). L'invasion vietnamienne de janvier 1979 mis fin à cette dernière période sanglante.

Entre temps, les Américains excédés de voir Sihanouk refuser de se joindre à la coalition contre le Vietnam du Nord, ont encouragé, sinon organisé, le Coup d'État du 18 mars 1970 du général Lon Nol. S'en suivront d'intenses bombardements sur la « piste Ho Chi Minh » et sur une partie du Cambodge, l'exil de deux millions de villageois dans la capitale, et le renforcement des « Khmers rouges » (appellation inventée par Sihanouk) dans les campagnes.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Après dix ans d'occupation, le Vietnam communiste dut se rendre à la raison : elle lui coûtait trop cher, financièrement et diplomatiquement. La reconstruction des institutions commençait, et cette étude nous en donne parfaitement les étapes : les Constitutions successives, finement analysées, mélanges de traditions anciennes et du modernisme exigé par les donateurs occidentaux, les élections législatives, le Sénat, le Conseil constitutionnel, les partis politiques, avec leur cortège d'alliances, de trahisons et de renoncements, les institutions juridiques désorganisées.

L'auteur, qui a travaillé au Cambodge de 1992 à 1998, pour l'Autorité Provisoire des Nations-Unies (APRONUC, 1991-1993), puis pour la faculté de droit de Phnom-Penh, s'efforce de nous faire adopter le jugement khmer sur les événements, bien différent de nos principes, ne se privant pas de critiquer vertement l'action des Nations-Unies, et sa « dictature ».

Il parle du goût de l'autorité, « moins subie que souhaitée » par les Khmers, sur leur passivité supposée, leur respect de l'ordre du monde. Le Bouddhisme privilégierait la recherche de « l'harmonie apparente »; la politique resterait mêlée à la morale et à la religion. « La soumission à l'autorité publique et à ses agents fait partie de la culture khmère ». Le Khmer doit « obéissance passive » à l'administration et au pouvoir. « En tous domaines, ils répètent des modèles ataviques sans se soucier de savoir s'ils restent pertinents ». C'est peut-être pousser le trait un peu loin. Il y a de la contestation et des poussées de colère, mais celles-ci peuvent vite retomber. Les paysans peuvent-ils faire autrement? Est-ce de la soumission, ou du réalisme quand on regarde les rapports de force, et l'individualisme obligé.

Enfin, l'auteur veut replacer le phénomène Khmer rouge dans le contexte de déstructuration de la société khmère depuis le Coup d'État de 1970. Les villageois auraient vu des ennemis dans tous les citoyens. Sa définition des Khmers rouges reste pourtant un peu sommaire : « Le régime du Kampuchea démocratique [...] s'est appuyé sur une moitié de la population contre l'autre moitié ». Enfin, il conteste, selon les critères occidentaux, et non sans raisons, la qualification de « génocide » appliquée à cette dictature Khmer rouge : ce n'est pas l'origine ethnique, mais le niveau d'éducation et d'implication dans la vie urbaine qui était condamné. Sans compter ses propres enfants dévorés par le Monstre.

En résumé, une étude complète sur les institutions actuelles du Cambodge, et leurs failles.

Bernard Dupaigne